

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1430

25 juillet 2006

SOMMAIRE

A.J.I.L. C. & P. S.A., Consultants-Courtiers en Assurances, Luxembourg	68602	Equite S.A., Wiltz	68595
Absolute Return Strategy Sicav, Luxembourg	68617	Fidelor S.A., Luxembourg	68600
Acqua Marcia International S.A., Luxembourg	68600	Findim Group S.A., Luxembourg	68606
Aggmore Europe 1 S.A., Luxembourg	68604	Findim Group S.A., Luxembourg	68607
Aion S.A., Luxembourg	68609	Findim Group S.A., Luxembourg	68607
Aliberico Europe S.A., Luxembourg	68628	Garage Picard, S.à r.l., Oberpallen	68595
Argenta-Fund, Sicav, Luxembourg	68594	Geofor, S.à r.l., Foetz	68601
Argenta-Fund, Sicav, Luxembourg	68594	Gessalux, S.à r.l., Bettembourg	68613
(Les) Assurances Mutuelles d'Europe Life Lux S.A., Luxembourg	68598	Gessalux, S.à r.l., Bettembourg	68613
Beneshare Transport Holding (Luxembourg) S.A., Luxembourg	68600	Gessalux, S.à r.l., Dudelange	68613
Bibliokom (Agentur), S.à r.l., Luxembourg	68599	Helena S.A., Luxembourg	68619
Bibliokom (Agentur), S.à r.l., Luxembourg	68599	Helena S.A., Luxembourg	68619
Bibliokom (Agentur), S.à r.l., Luxembourg	68599	Helena S.A., Luxembourg	68619
Biomass Investments S.A., Luxembourg	68609	Helena S.A., Luxembourg	68620
BlueBirds II Participations, S.à r.l., Luxembourg	68604	Helena S.A., Luxembourg	68620
Bona S.A., Luxembourg	68640	Helena S.A., Luxembourg	68620
Bruland International, S.à r.l., Diekirch	68596	HMJ Holding S.A., Luxembourg	68612
Brussels City Properties S.A.H., Luxembourg	68613	HMJ Holding S.A., Luxembourg	68612
C.G.C. Engineering, S.à r.l., Bettendorf	68597	Horizon Tours, S.à r.l., Bettembourg	68607
Canal Communications S.A., Luxembourg	68597	Horizon Tours, S.à r.l., Bettembourg	68607
Canal Communications S.A., Luxembourg	68597	I.N.R. Group S.A., Troisvierges	68596
Canal Communications S.A., Luxembourg	68597	Italfortune International Fund, Sicav, Luxembourg	68618
Carlyle S.A., Luxembourg	68614	Jigam Strategy, S.à r.l., Weiswampach	68595
Cifac S.A., Luxembourg	68600	Kortstrukt Holding S.A., Luxembourg	68615
Cobemex International S.A., Luxembourg	68610	Krump, S.à r.l., Mersch	68596
Colobia S.A., Luxembourg	68619	L'Immobilière Siebenaler, S.à r.l., Garnich	68632
Compagnie Sud Express S.A., Rombach	68598	Lakumo Holding S.A., Luxembourg	68615
Dazzan et Cie, S.à r.l., Kayl	68613	Long Island International S.A.H., Luxembourg	68614
Dorchester (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	68634	Lorraine Participations S.A., Luxembourg	68618
DSM Lux, G.m.b.H., Weiswampach	68597	Luso-Self, S.à r.l., Dudelange	68609
E.D.P. S.A., Expertises et Développements Publics, Luxembourg	68599	Luso-Self, S.à r.l., Dudelange	68609
Elite Print S.A., Luxembourg	68614	Luxcellence Management Company S.A., Luxembourg	68634
Ely International Holding S.A., Luxembourg	68610	Luxmétal, S.à r.l., Schifflange	68608
Emeth Holdings S.A., Luxembourg	68602	Luxmétal, S.à r.l., Schifflange	68608
ENT Büro- und Computersysteme Lux, GmbH, Echternach	68596	Luxtechnologie, S.à r.l., Wiltz	68595
		M&M Media Consultancy, S.à r.l., Luxembourg	68621
		Made By Dan, S.à r.l., Oberfeulen	68598
		Mapicius S.A., Luxembourg	68611
		Marina S.A., Luxembourg	68616

Marina S.A., Luxembourg	68616	SOC, S.à r.l., Rombach	68603
Multiple Managers Sicav, Luxembourg	68612	Société Forestière Continentale S.A., Luxembourg	68607
(The) New Century Advisory S.A., Luxembourg .	68601	Société Internationale de Promotion du Gaz S.A.,	
Northern Light Group S.A., Luxembourg	68612	Luxembourg	68598
(L')OR-O-A, S.à r.l., Luxembourg	68599	Sofinim Lux S.A., Luxembourg	68615
Parrotta, S.à r.l., Luxembourg	68608	Sofirom, S.à r.l., Rombach	68595
Parrotta, S.à r.l., Luxembourg	68608	Sofirom, S.à r.l., Rombach	68595
Parteuosa Holding S.A., Luxembourg	68611	Sonic S.A., Luxembourg	68616
Patri S.A., Luxembourg	68614	Spax Holding S.A., Luxembourg	68601
Pearson Luxembourg N° 2, S.à r.l., Luxembourg .	68617	Station Mortagua Carreira, S.à r.l., Dudelange . . .	68611
Plastiform Holding S.A., Luxembourg	68609	Station Mortagua Carreira, S.à r.l., Dudelange . . .	68611
Premium Invest Lux Management S.A., Luxem-		Station Mortagua Carreira, S.à r.l., Dudelange . . .	68611
bourg	68616	Sunshine Properties S.A., Luxembourg	68610
Prospect Holding S.A., Luxembourg	68615	Support Science Europe, S.à r.l., Luxembourg	68620
Re-Lux-Tif S.A., Howald	68615	Support Science Global, S.à r.l., Luxembourg	68617
Rebelo, S.à r.l., Luxembourg	68603	Support Science International, S.à r.l., Luxem-	
Rocha Transports, S.à r.l., Ellange	68604	bourg	68618
S.L.S. S.A., Luxembourg	68610	Taxi Ambulance Eurolux, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	68605
Sarnafin S.A., Luxembourg	68610	TEC.AD S.A., Luxembourg	68606
Sartay Finance, S.à r.l., Luxembourg	68629	Thalays Holding S.A., Luxembourg	68628
Seegrund, S.à r.l., Luxembourg	68617	Tung Luxembourg Holding S.A., Luxembourg	68614
Sevenig Immobilier, S.à r.l., Luxembourg	68598	Valurex S.A.	68596
Shiraz S.A., Luxembourg	68608	Zenith Sicav, Luxembourg	68603
Sibret Finance, S.à r.l., Luxembourg	68625		

ARGENTA-FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 27, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 26.881.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue en date du 21 avril 2006

«- A l'unanimité, l'assemblée prend connaissance de, et accepte la démission de Monsieur Koenraad Smets et de Monsieur Karel Diddens en tant qu'administrateurs de la société à compter du 24 février 2006, respectivement 24 mars 2006;

- l'assemblée décide à l'unanimité des voix de nommer Monsieur Michel Waterplas, demeurant à B-6812 Suxy (Belgique), 71, rue Grande, et Monsieur Erik Schoepen, demeurant à L-2172 Luxembourg, 41, rue A. München, en tant qu'administrateurs de la société pour un terme d'un an qui courra immédiatement après la clôture de l'assemblée générale qui aura délibéré et décidé relativement aux comptes annuels pour l'exercice social clôturé le 31 décembre 2005;

- l'assemblée décide à l'unanimité des voix de renouveler le mandat du Réviseur d'entreprises, la société DELOITTE S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 67.895, pour un terme d'un an qui courra immédiatement après la clôture de l'assemblée générale qui aura délibéré et décidé relativement aux comptes annuels pour l'exercice social clôturé le 31 décembre 2005.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Schiltz

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05179. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045213//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

ARGENTA-FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 27, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 26.881.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03431, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2006.

F. Schiltz

Un mandataire

(045208//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

EQUITE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 96.613.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 5 mai 2006, réf. DSO-BQ00055, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 15 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 12 mai 2006.

Signature.

(942363/825/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 15 mai 2006.

LUXTECHNOLOGIE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 103.527.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 5 mai 2006, réf. DSO-BQ00054, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 15 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 12 mai 2006.

Signature.

(942367/825/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 15 mai 2006.

JIGAM STRATEGY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 134, route de Stavelot.
R. C. Luxembourg B 102.006.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 2 mai 2006, réf. DSO-BQ00008, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 15 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 12 mai 2006.

Signature.

(942368/825/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 15 mai 2006.

GARAGE PICARD, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8552 Oberpallen, 19, Arelerstrooss.
R. C. Luxembourg B 95.805.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 15 mai 2006, réf. DSO-BQ00165, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 15 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Oberpallen, le 15 mai 2006.

Signature.

(942444//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 15 mai 2006.

SOFIROM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8832 Rombach, 18, route de Bigonville.
R. C. Luxembourg B 104.680.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 11 mai 2006, réf. DSO-BQ00117, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bigonville, le 16 mai 2006.

Signature.

(943824/1067/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 mai 2006.

SOFIROM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8832 Rombach, 18, route de Bigonville.
R. C. Luxembourg B 104.680.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 11 mai 2006, réf. DSO-BQ00116, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bigonville, le 16 mai 2006.

Signature.

(943827/1067/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 mai 2006.

BRULAND INTERNATIONAL, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9237 Diekirch, 3, place Guillaume.
R. C. Luxembourg B 29.695.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Diekirch, le 3 mai 2006, réf. DSO-BQ00027, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 15 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 12 mai 2006.

Signature.

(942569/591/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 15 mai 2006.

I.N.R. GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9911 Troisvierges, Zone Industrielle Sicler.
R. C. Luxembourg B 98.731.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Diekirch, le 3 mai 2006, réf. DSO-BQ00028, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 15 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 12 mai 2006.

Signature.

(942570/591/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 15 mai 2006.

ENT BÜRO- UND COMPUTERSYSTEME LUX, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6415 Echternach, 7, rue Breilekes.
R. C. Luxembourg B 96.873.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Diekirch, le 4 mai 2006, réf. DSO-BQ00041, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(942910/832/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 mai 2006.

KRUMP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7564 Mersch, 5, allée J.W. Leonard.
R. C. Luxembourg B 106.067.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Diekirch, le 11 mai 2006, réf. DSO-BQ00111, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 15 mai 2006.

Signature.

(943342/591/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 mai 2006.

VALUREX S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 63.111.

La convention de domiciliation conclue entre SG AUDIT, S.à r.l. (anciennement STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.), 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, R.C.S. n° 75.908 et la société VALUREX S.A., R.C.S. B n° 63.111, a été dénoncée avec effet au 31 décembre 2005.

Le siège social de la société fixé jusqu'alors au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, est par conséquent dénoncé.

Le Commissaire aux comptes, M. Marco Ries s'est également démis de ses fonctions avec effet au 31 décembre 2005.

Les Administrateurs, Messieurs Jean-Marie Froidevaux, Jean-Pierre Delaloye et Jean-Daniel Defago ont aussi démissionnés, en date du 25 avril 2003.

Luxembourg, le 7 avril 2006.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2006, réf. LSO-BQ02068. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042223//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2006.

C.G.C. ENGINEERING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9357 Bettendorf, 3, Cité Pierre Strauss.
R. C. Luxembourg B 95.655.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Diekirch, le 11 mai 2006, réf. DSO-BQ00112, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 15 mai 2006.

Signature.

(943376/591/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 mai 2006.

DSM LUX, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 127, route de Beiler.
R. C. Luxembourg B 96.497.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Diekirch, le 11 mai 2006, réf. DSO-BQ00113, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 15 mai 2006.

Signature.

(943379/591/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 mai 2006.

CANAL COMMUNICATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 50.606.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2006, réf. LSO-BQ00452, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2006.

Pour CANAL COMMUNICATIONS S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(042290/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2006.

CANAL COMMUNICATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 50.606.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2006, réf. LSO-BQ00454, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2006.

Pour CANAL COMMUNICATIONS S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(042287/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2006.

CANAL COMMUNICATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 50.606.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2006, réf. LSO-BQ00457, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2006.

Pour CANAL COMMUNICATIONS S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(042286/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2006.

MADE BY DAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9180 Oberfeulen.
R. C. Luxembourg B 95.287.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03973, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2006.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signature

(943776/596/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 mai 2006.

COMPAGNIE SUD EXPRESS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8832 Rombach, 4B, route de Bigonville.
R. C. Luxembourg B 102.696.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 11 mai 2006, réf. DSO-BQ00118, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bigonville, le 16 mai 2006.

Signature.

(943820/1067/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 mai 2006.

LES ASSURANCES MUTUELLES D'EUROPE LIFE LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 7, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 30.566.

Le rapport de gestion, la certification des comptes par le Réviseur d'Entreprises, le bilan, le compte des profits et pertes et l'annexe des comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 10 mai 2006, réf. LSO-BQ02781, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2006.

R. Rossetti

Administrateur-Directeur Général

(041990//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2006.

SOCIETE INTERNATIONALE DE PROMOTION DU GAZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R. C. Luxembourg B 82.939.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2006, réf. LSO-BQ00136, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(042026/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2006.

SEVENIG IMMOBILIER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 5, rue J.P. Brasseur.
R. C. Luxembourg B 59.054.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 4 mai 2006, réf. LSO-BQ00950, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2006.

Pour SEVENIG IMMOBILIER, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(042275/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2006.

BIBLIOKOM (AGENTUR), Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2356 Luxembourg, 22, rue de Pulvermühl.
R. C. Luxembourg B 85.325.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 29 mars 2006, réf. LSO-BO06443, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2006.

Signature.

(041820/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2006.

BIBLIOKOM (AGENTUR), Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2356 Luxembourg, 22, rue de Pulvermühl.
R. C. Luxembourg B 85.325.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 29 mars 2006, réf. LSO-BO06442, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2006.

Signature.

(041822/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2006.

BIBLIOKOM (AGENTUR), Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2356 Luxembourg, 22, rue de Pulvermühl.
R. C. Luxembourg B 85.325.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 29 mars 2006, réf. LSO-BO06441, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2006.

Signature.

(041825/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2006.

L'OR-O-A, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 43.116.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03092, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2006.

Signature

Mandataire

(042391/1132/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2006.

E.D.P. S.A., EXPERTISES ET DEVELOPPEMENTS PUBLICS, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 94.456.

Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 9 mai 2006

Le conseil d'administration après avoir pris acte de la volonté de Monsieur Patrick Luxembourg, né le 8 juillet 1967 à Thionville (F-57100), demeurant 18 Chemin du Fort à F-57100 Thionville, de démissionner de son poste d'administrateur délégué à la gestion journalière de la société, décide de nommer en remplacement pour une durée indéterminée, Monsieur Franck Luxembourg né le 20 juillet 1972 à Thionville (F-57100), demeurant 69, route de Mondorf à F-57100 Thionville.

Pour extrait sincère et conforme

EXPERTISES ET DEVELOPPEMENTS PUBLICS S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03219. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(042572//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2006.

68600

CIFAC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 4.890.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03223, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(042619/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2006.

ACQUA MARCIA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 52.869.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 24 avril 2006.

H. Hellinckx

Notaire

(042673/242/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2006.

FIDELOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 53.774.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03104, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2006.

FIDELOR S.A.

R. Scheifer-Gillen / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(042818/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2006.

BENESHARE TRANSPORT HOLDING (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 61.232.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue exceptionnellement le 4 mai 2006

L'Assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg au poste d'administrateur de la société. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2009.

L'Assemblée accepte la démission de Madame Anja Paulissen, employée privée, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg de son poste d'administrateur de la société et nomme en remplacement la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., avec siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2009.

L'Assemblée confirme que le mandat de commissaire aux comptes de la société ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg est arrivé à échéance lors de l'Assemblée Générale du 3 juin 2003 et qu'il n'a pas été renouvelé.

Luxembourg, le 4 mai 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2006, réf. LSO-BQ02440. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044188/655/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

68601

SPAX HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 98.087.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03668, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2006.

Signatures.

(043079/1369/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2006.

THE NEW CENTURY ADVISORY S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 81.234.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue à Luxembourg, le 28 avril 2006

L'Assemblée Générale Ordinaire décide:

Le renouvellement, pour une nouvelle période d'un an prenant fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2007, des mandats des Administrateurs suivants:

- Monsieur Geoffroy Linard de Guertechin, Administrateur;
- Monsieur Guy Verhoustraeten, Administrateur;
- Monsieur Jean Heckmus, Administrateur.

La réélection du Commissaire aux Comptes, DELOITTE S.A., pour une nouvelle période d'un an prenant fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2007.

A l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire, le Conseil d'Administration est composé de:

Administrateurs:

- Monsieur Geoffroy Linard de Guertechin, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg;
- Monsieur Guy Verhoustraeten, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg;
- Monsieur Jean Heckmus, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg.

Le Commissaire aux Comptes est:

DELOITTE S.A., ayant son siège social à L-2220, 560, rue de Neudorf.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2006.

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE, Société Anonyme

V. Jean / N. Petricic

Mandataire Principal / Fondé de Pouvoir

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04645. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044251/1183/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

GEOFOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3898 Foetz, 18, rue du Commerce.

R. C. Luxembourg B 29.757.

EXTRAIT

Il résulte d'un acte de cession de parts sociales dûment acceptée par la société à responsabilité limitée GEOFOR, S.à r.l. du 2 mai 2006 que la société GIORGETTI CARLO, S.à r.l., ayant son siège social à L-3898 Foetz, 18, rue du Commerce, inscrite au registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 22.500 a cédé à Monsieur Carlo Giorgetti, ingénieur, né à Luxembourg, le 14 août 1941, demeurant à L-1898 Kockelscheuer, 26, rue Mathias Weistroffer, 27 (vingt-sept) parts de la société.

Il résulte également d'un acte de cession de parts sociales dûment acceptée par la société à responsabilité limitée GEOFOR, S.à r.l. du 2 mai 2006 que la société GIORGETTI CARLO, S.à r.l., préqualifiée, a cédé à Monsieur Georgios KARAGEORGOS, employé privé, né à Rahoula, (Grèce), le 14 mars 1960, demeurant à L-3376 Leudelange, 15, Domaine Op Hals, 26 (vingt-six) parts de la société.

Il résulte d'un acte de cession de parts sociales dûment acceptée par la société à responsabilité limitée GEOFOR, S.à r.l. du 2 mai 2006 que la société GIORGETTI CARLO, S.à r.l., préqualifiée, a cédé à Monsieur Laurent Keser, employé privé, né à Arlon, (Belgique), le 19 janvier 1971, demeurant à B-6790 Aubange, 5A, rue Guillin, (Belgique), 12 (douze) parts de la société.

Il résulte finalement d'un acte de cession de parts sociales dûment acceptée par la société à responsabilité limitée GEOFOR, S.à r.l. du 2 mai 2006 que la société GIORGETTI CARLO, S.à r.l., préqualifiée, a cédé à Monsieur Domenico

Antonio Papillo, employé privé, né le 28 janvier 1964 à Dasa, Italie, demeurant à L-8340 Olm, 18, boulevard Robert Schuman, Luxembourg, 10 (dix) parts de la société.

Après les cessions ci-avant décrites le capital de la société se trouve réparti comme suit:

1. Monsieur Carlo Giorgetti, ingénieur, demeurant à L-1898 Kockelscheuer, 26, rue Mathias Weistroffer, vingt-sept parts sociales	27
2. Monsieur Georgios Karageorgos, employé privé, demeurant à L-3376 Leudelange, 15, Domaine Op Hals, vingt-six parts sociales	26
3. Monsieur Laurent Keser, employé privé, demeurant à B-6790 Aubange, 5A, rue Guillin, (Belgique), douze parts sociales	12
4. Monsieur Domenico Antonio Papillo, employé privé, demeurant à L-8340 Olm, 18, boulevard Robert Schuman, trente-cinq parts sociales	35
Total: cent parts sociales	100

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04341. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044252/850/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

EMETH HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 21, côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 101.186.

*Extrait des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires
tenue au siège social de la société en date du 15 mai 2006, à 10.00 heures*

Après délibération, l'Assemblée, à l'unanimité, décide:

1. De transférer le siège social de la société vers L-1450 Luxembourg, 21, Côte d'Eich.
2. D'accepter la démission de Messieurs Christophe Davezac et David Salama et de Madame Géraldine Schmit de leur fonction d'administrateur de la société.
3. De nommer Monsieur Frédéric Deflorenne, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-1450 Luxembourg, 21, Côte d'Eich, né à Charleroi (Belgique), le 4 octobre 1973 au poste d'administrateur de catégorie A, son mandat expirant lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2009.
4. De nommer Madame Josiane Weber, employée privée, demeurant professionnellement à L-1450 Luxembourg, 21, Côte d'Eich, né à Thionville (France), le 23 octobre 1957 au poste d'administrateur de catégorie B, son mandat expirant lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2009.
5. D'accepter la démission de WOOD, APPLETON, OLIVER, EXPERTS-COMPTABLES, S.à r.l. de sa fonction de commissaire aux comptes de la société.
6. De nommer en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire, la société FIDUCIAIRE DEFLORENNE & ASSOCIES, S.à r.l., société établie et ayant son siège social à L-1450 Luxembourg, 21, Côte d'Eich et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 111.495, son mandat expirant lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05256. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044355//29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

A.J.I.L. C. & P. S.A., CONSULTANTS-COURTIERS EN ASSURANCES, Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 68.314.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2006, réf. LSO-BP04968, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2006.

Signature.

(044837/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

ZENITH SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 78.570.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue à Luxembourg, le 24 mars 2005

- L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat des Administrateurs suivants pour une nouvelle période d'un an prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2006:

- Monsieur Louis Carlet de La Roziere;
- Monsieur Geoffroy Linard de Guertechin;
- Monsieur Edward de Burlet;
- Monsieur Guy Verhoustraeten.

- L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer PricewaterhouseCoopers, en qualité de Réviseur d'Entreprises, pour une période d'un an prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2006.

A l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire, le Conseil d'Administration est composé de:

Président:

- Monsieur Louis Carlet de La Roziere, société d'administration et de gestion ATLANTAS SAGA S.A., 13, rue Céard CH-1204 Genève, Suisse.

Administrateurs:

- Monsieur Geoffroy Linard de Guertechin, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg, Luxembourg.

- Monsieur Edward de Burlet, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg, Luxembourg.

- Monsieur Guy Verhoustraeten, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg, Luxembourg.

Le Réviseur d'Entreprises est:

PricewaterhouseCoopers, ayant son siège social à L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch, BP 1443.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2006.

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE, Société Anonyme

B. Leite / N. Petricic

Mandataire Commercial / Fondé de Pouvoir

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04805. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044270/1183/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

SOC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8832 Rombach, 11, rue de la Sapinière.

R. C. Luxembourg B 108.783.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2005, réf. LSO-BK03507, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Arlon, le 19 mai 2006.

SOC, S.à r.l.

SUD FIDUCIAIRE, S.p.r.l.

Signature

(044905//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

REBELO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 149, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 86.046.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2006, réf. LSO-BO04425, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

COMPTABILITE GESSALUX

Signature

(044932//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

BlueBirds II PARTICIPATIONS, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.000.000,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 92.847.

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la Société le 24 février 2006 que les mandats des gérants étant venus à échéance, l'associé unique a décidé de réélire pour une période d'un an prenant fin à l'issue des résolutions de l'associé unique de la Société délibérant en 2007 sur les comptes annuels de la Société clos au 31 décembre 2006:

- Monsieur Bruno Keller, né le 22 décembre 1954 à Neuilly sur Seine (92), France, directeur général, domicilié 92, rue de Suffren, 75015 Paris, France;

- Monsieur Christophe Aubut, né le 3 novembre 1965 à Noisy le Sec (93), France, directeur comptable, domicilié 113 bis, rue des Bourguignons, 92270 Bois Colombes, France.

Il résulte de ces mêmes résolutions que les personnes suivantes ont été nommées gérants de la Société en remplacement de Madame Polyxéni Kotoula et Monsieur Johannes Hendrik Willem van Koeverden Brouwer, gérants démissionnaires, avec effet immédiat au 24 février 2006 et pour une période d'un an prenant fin à l'issue des résolutions de l'associé unique de la Société délibérant en 2007 sur les comptes annuels de la Société clos au 31 décembre 2006:

- Monsieur François Pfister, avocat, né le 25 octobre 1961 à Bruxelles, Belgique, ayant son adresse professionnelle à L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey;

- Monsieur Stéphane Hadet, avocat, né le 25 mai 1968 à Nancy, France, ayant son adresse professionnelle à L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mars 2006.

B. Keller / Ch. Aubut

Gérant / Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2006, réf. LSO-BP06208. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044531/984/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

AGGMORE EUROPE 1 S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 100.000,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 108.972.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale des Actionnaires tenue à Luxembourg
le 6 avril 2006 à 8.20 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

- Le transfert du siège social de la société du 14, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg vers 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est approuvé avec effet à partir de la date de la réunion.

Veuillez noter que les Directeurs suivants ont changé d'adresse comme suit:

- M. Matthijs Bogers, boulevard Royal, 47, L-2449 Luxembourg;

- M. Cédric Raths, boulevard Royal, 47, L-2449 Luxembourg.

Luxembourg, le 9 mai 2006.

AGGMORE EUROPE 1 S.A.

C. Raths

Directeur non-exécutif

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03595. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044920/1084/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

ROCHA TRANSPORTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5690 Ellange, 18A, rue d'Erpeldange.
R. C. Luxembourg B 97.278.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2006, réf. LSO-BO04423, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

COMPTABILITE GESSALUX

Signature

(044934//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

TAXI AMBULANCE EUROLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4042 Esch-sur-Alzette, 63, rue du Brill.

R. C. Luxembourg B 106.077.

—

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société, tenue au siège le 20 avril 2006

Il résulte de la liste de présence que les associés:

- 1.- Monsieur Da Costa Carvalho Manuel, indépendant, né le 17 août 1964 et demeurant à L-6841 Machtum, 39, route du Vin;
- 2.- Monsieur Nogueira Nuno De Sousa Ricardo, indépendant, né le 12 août 1972 et demeurant à L-4042 Esch-sur-Alzette, 63, rue du Brill,

sont présents et représentent l'intégralité du capital social, agissant en lieu et place de l'assemblée extraordinaire ont pris les décisions suivantes:

Première résolution

Cession de parts sociales

Monsieur Da Costa Carvalho Manuel cède et transporte avec toutes les garanties de droit et de fait au cessionnaire qui accepte la pleine propriété les (50) parts sociales d'une valeur nominale de (124,00) euros chacune de la société à responsabilité limitée TAXI AMBULANCE EUROLUX, S.à r.l., avec siège social à L-4352 Esch-sur-Alzette, 1, rue Victor Wilhelm, société constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire Tom Metzler de résidence à Luxembourg-Bonnevoie en date du 14 février 2005 à Monsieur Pereira Guedes Paulo, 10, Place de la Paix, L-4275 Esch-sur-Alzette.

Deuxième résolution

Le siège social de la société est transféré au 63, rue du Brill, L-4042 Esch-sur-Alzette partir du 1^{er} février 2006

Troisième résolution

La société se trouve engagée en toutes circonstances par la signature unique de Monsieur Nogueira Nuno De Sousa Ricardo, gérant technique et administratif.

Les parties reconnaissent qu'elles se sont acquittées mutuellement de toutes les obligations financières et administratives.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2006, réf. LSO-BQ02570. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société, tenue le 15 juillet 2005

Il résulte de la liste de présence que les trois associés:

Monsieur Luis Miguel Araujo Pires Macedo, ouvrier, né le 13 septembre 1974 demeurant à L-4352 Esch-sur-Alzette, 1, rue Victor Wilhelm;

Monsieur Manuel Da Costa Carvalho, indépendant, né le 17 août 1964 demeurant à L-6841 Machtum, 39, route du Vin;

Monsieur Ricardo Nogueira Nuno De Sousa, indépendant, né le 12 août 1972 demeurant à L-4042 Esch-sur-Alzette, 63, rue du Brill.

Sont présents et représentant l'intégralité du capital social, agissant en lieu et place de l'assemblée extraordinaire ont pris la décision suivante:

Première résolution

Cessions de parts sociales

Monsieur Araujo Pires Luis cède et transporte avec toutes les garanties de droit et de fait au cessionnaire qui accepte la pleine propriété les (16) parts sociales d'une valeur nominale de (124,00) euros chacune de la société à responsabilité limitée TAXI AMBULANCE EUROLUX, S.à r.l., avec siège social à L-4352 Esch-sur-Alzette, 1, rue Victor Wilhelm, société constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire Tom Metzler de résidence à Luxembourg-Bonnevoie en date du 14 février 2005 à Monsieur Manuel Da Costa Carvalho, indépendant demeurant à L-6841 Machtum, 39, route du Vin.

Monsieur Araujo Pires Luis cède et transporte avec toutes les garanties de droit et de fait au cessionnaire qui accepte la pleine propriété les (17) parts sociales d'une valeur nominale de (124,00) euros chacune de la société à responsabilité limitée TAXI AMBULANCE EUROLUX, S.à r.l., avec siège social à L-4352 Esch-sur-Alzette, 1, rue Victor Wilhelm, société constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire Tom Metzler de résidence à Luxembourg-Bonnevoie en date du 14 février 2005 à Monsieur Ricardo Nogueira Nuno De Sousa, indépendant demeurant à L-4042 Esch-sur-Alzette, 63, rue du Brill.

Le cédant certifie que les parts sociales cédées sont entièrement libérées et qu'aucune disposition statutaire ou autre ne peut faire obstacle aux présentes cessions.

Les cessionnaires jouiront et disposeront des parts sociales faisant l'objet des présentes cessions à compter de ce jour.

Les présentes cessions sont faites moyennant l'euro symbolique que les cessionnaires ont payés à l'instant au cédant, ce dont quitance.

Deuxième résolution

Monsieur Ricardo Nogueira Nuno De Sousa est nommé gérant administratif en remplacement de Monsieur Luis Miguel Araujo Pires Macedo, démissionnaire.

Fait à Esch-sur-Alzette.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2006, réf. LSO-BK02922. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(044921//66) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

TEC.AD S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 85.804.

Extrait de la résolution prise lors de l'assemblée générale extraordinaire du 27 avril 2006

Sont nommés administrateurs, leur mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, bd de la Foire, L-1528 Luxembourg, Président.

- Monsieur Reno Maurizio Tonelli, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 5, bd de la Foire, L-1528 Luxembourg.

- Monsieur Pierre Lentz, licencié en Sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Luxembourg, le 27 avril 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2006, réf. LSO-BQ01591. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044924/534/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

FINDIM GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1468 Luxembourg, 16, rue Erasme.
R. C. Luxembourg B 76.659.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 16 mai 2006

En date du 16 mai 2006, l'assemblée générale ordinaire de la Société a pris les résolutions suivantes:

* de réélire les personnes suivantes:

- Monsieur Marco Fossati;

- Monsieur Guisepppe Fossati;

- Madame Gabriella Fossati, née Tubino;

- Madame Daniela Fossati,

en tant que membres du Conseil d'Administration de la Société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2011;

* de réélire DELOITTE S.A., ayant son siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 67.895, en tant que commissaire aux comptes de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2006;

* d'élire Monsieur Marco Fossati en tant que Président du Conseil d'Administration;

* d'élire Monsieur Guisepppe Fossati en tant que Vice-Président du Conseil d'Administration;

* de réélire DELOITTE S.A., ayant son siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 67.895, en tant que réviseur d'entreprises de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2006.

Luxembourg, le 16 mai 2006.

FINDIM GROUP S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05569. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044855/250/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

FINDIM GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1468 Luxembourg, 16, rue Erasme.

R. C. Luxembourg B 76.659.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 juin 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 811 du 7 novembre 2000.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg le 18 mai 2006, sous la référence LSO-BQ05554, a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg en date du 19 mai 2006.

FINDIM GROUP S.A.

Signature

(044849/250/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

FINDIM GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1468 Luxembourg, 16, rue Erasme.

R. C. Luxembourg B 76.659.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 juin 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 811 du 7 novembre 2000.

Les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg le 18 mai 2006, sous la référence LSO-BQ05564, a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg en date du 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FINDIM GROUP S.A.

Signature

(044848/250/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

HORIZON TOURS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3253 Bettembourg, 14, rue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 39.740.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2006, réf. LSO-BO04429, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

COMPTABILITE GESSALUX

Signature

(044927//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

HORIZON TOURS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3253 Bettembourg, 14, rue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 39.740.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2006, réf. LSO-BO04427, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

COMPTABILITE GESSALUX

Signature

(044931//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

SOCIETE FORESTIERE CONTINENTALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 42.107.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03913, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(044951/504/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

PARROTTA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1477 Luxembourg, 45, rue des Etats-Unis.
R. C. Luxembourg B 88.242.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2006, réf. LSO-BO04420, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

COMPTABILITE GESSALUX

Signature

(044935//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

PARROTTA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1477 Luxembourg, 45, rue des Etats-Unis.
R. C. Luxembourg B 88.242.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2006, réf. LSO-BO04419, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

COMPTABILITE GESSALUX

Signature

(044937//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

SHIRAZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 63.414.

Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05276, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

SHIRAZ S.A.

Signature

(044936/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

LUXMETAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3830 Schifflange, 9, rue des Fleurs.
R. C. Luxembourg B 70.454.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2006, réf. LSO-BO04417, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

COMPTABILITE GESSALUX

Signature

(044940//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

LUXMETAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3830 Schifflange, 9, rue des Fleurs.
R. C. Luxembourg B 70.454.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2006, réf. LSO-BO04415, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

COMPTABILITE GESSALUX

Signature

(044943//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

LUSO-SELF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3515 Dudelange, 211, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 54.792.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2006, réf. LSO-BO04413, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

COMPTABILITE GESSALUX

Signature

(044944//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

LUSO-SELF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3515 Dudelange, 211, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 54.792.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2006, réf. LSO-BO04410, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

COMPTABILITE GESSALUX

Signature

(044946//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

BIOMASS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 103.291.

Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05278, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

BIOMASS INVESTMENTS S.A.

Signature

(044938/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

AION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 109.831.

Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05281, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

AION S.A.

Signature

(044941/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

PLASTIFORM HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 63.622.

Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05285, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

PLASTIFORM HOLDING S.A.

Signature

(044942/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

68610

SARNAFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 108.064.

Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05284, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

SARNAFIN S.A.

Signature

(044945/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

COBEMEX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 110.090.

Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05286, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

COBEMEX INTERNATIONAL S.A.

Signature

(044948/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

SUNSHINE PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 87.146.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03917, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(044953/504/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

S.L.S. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 17.959.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04701, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S.L.S. S.A.

LOUV, S.à r.l. / MADAS, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

Signature / Signature

(044969/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

ELY INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 10.357.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04713, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ELY INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(044964/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

STATION MORTAGUA CARREIRA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3505 Dudelange, 34, rue Dominique Lang.
R. C. Luxembourg B 63.602.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2006, réf. LSO-BO04398, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

COMPTABILITE GESSALUX

Signature

(044952//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

STATION MORTAGUA CARREIRA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3505 Dudelange, 34, rue Dominique Lang.
R. C. Luxembourg B 63.602.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2006, réf. LSO-BO04396, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

COMPTABILITE GESSALUX

Signature

(044954//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

STATION MORTAGUA CARREIRA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3505 Dudelange, 34, rue Dominique Lang.
R. C. Luxembourg B 63.602.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2006, réf. LSO-BO04394, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

COMPTABILITE GESSALUX

Signature

(044956//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

MAPICIUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 86.847.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04702, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MAPICIUS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(044970/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

PARTEUROSА HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 16.362.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04700, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PARTEUROSА HOLDING

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(044968/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

68612

HMJ HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 91.610.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2006, réf. LSO-BQ01053, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour HMN HOLDING S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(044957/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

HMJ HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 91.610.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2006, réf. LSO-BQ01054, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour HMN HOLDING S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(044959/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

NORTHERN LIGHT GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 84.331.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2006, réf. LSO-BQ01056, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour NORTHERN LIGHT GROUP S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(044962/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

MULTIPLE MANAGERS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 53.934.

En date du 26 avril 2006 l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires a décidé:

1. de réélire: M. Steve Georgala, Maitland & Co, S.à r.l., 35, rue La Boétie, F-75008 Paris.

M. Jacobus Johannes Human, Insinger de Beaufort Asset Management NV, Herengracht 537, NL-1017 BV Amsterdam.

M. Thomas Melchior, RBC Dexia Investor Services S.A., 5, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen.

M. Peter George Sieradzki, Bank Insinger de Beaufort NV, Herengracht 537, NL-1017 BV Amsterdam,

en qualité d'Administrateurs pour un mandat d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2007;

2. de renommer:

ERNST & YOUNG, Parc d'Activité Syrdall, 7, L-5365 Munsbach,

en qualité de Réviseur d'Entreprises pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2007.

Pour MULTIPLE MANAGERS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable

RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A., Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2006, réf. LSO-BQ00096. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045009/1126/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

GESSALUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3284 Bettembourg, 2, rue Vieille.
R. C. Luxembourg B 48.138.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2006, réf. LSO-BO04389, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

COMPTABILITE GESSALUX

Signature

(044963//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

GESSALUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3284 Bettembourg, 2, rue Vieille.
R. C. Luxembourg B 48.138.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2006, réf. LSO-BO04391, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

COMPTABILITE GESSALUX

Signature

(044960//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

GESSALUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3474 Dudelange, 1, rue Auguste Liesch.
R. C. Luxembourg B 48.138.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2006, réf. LSO-BO04392, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

COMPTABILITE GESSALUX

Signature

(044958//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

BRUSSELS CITY PROPERTIES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 32.566.

Le bilan au 30 septembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04703, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BRUSSELS CITY PROPERTIES S.A.

LOUV, S.à r.l. / FINDI, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

Signature / Signature

(044972/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

DAZZAN ET Cie, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3637 Kayl, 41, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 8.765.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06309, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DAZZAN ET CIE, S.à r.l.

Signature

(045004//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

LONG ISLAND INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 31.689.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04705, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LONG ISLAND INTERNATIONAL S.A.

MADAS, S.à r.l. / LOUV, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

Signature / Signature

(044965/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

TUNG LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 24.960.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04712, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TUNG LUXEMBOURG HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(044974/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

ELITE PRINT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 107.280.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04711, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ELITE PRINT S.A.

L. Röhl / J.P. Reiland

Administrateur de catégorie A / Administrateur de catégorie B

(044975/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

PATRI, Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 67.161.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2006, réf. LSO-BQ01735, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2006.

Signature.

(045130/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

CARLYLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 107.279.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04710, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CARLYLE S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(044976/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

SOFINIM LUX, Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 27.014.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04709, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOFINIM LUX

Signature / Signature

Administrateur catégorie A / Administrateur catégorie B

(044977/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

PROSPECT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 16, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 15.471.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04708, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PROSPECT HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(044978/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

KORTSTRUKT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 55.229.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04707, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

KORTSTRUKT HOLDING S.A.

LOUV, S.à r.l. / MADAS, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

Signature / Signature

(044979/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

LAKUMO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 58.143.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04706, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LAKUMO HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(044980/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

RE-LUX-TIF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1818 Howald, 16, rue des Joncs.
R. C. Luxembourg B 86.715.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03275, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

Signature.

(045011/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

MARINA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 65.770.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 juillet 2004, enregistrés à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04942, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour MARINA S.A., Société Anonyme

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(044984/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

MARINA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 65.770.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 juillet 2005, enregistrés à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04943, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour MARINA S.A., Société Anonyme

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(044983/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

SONIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 73.122.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04699, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SONIC S.A.

MADAS, S.à r.l. / LOUV, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

Signature / Signature

(044981/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

PREMIUM INVEST LUX MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 80.604.

Le Conseil d'Administration a coopté Madame Annemarie Arens à la fonction d'administrateur en remplacement de Monsieur Léon Hilger, démissionnaire en date du 22 février 2006.

Cette cooptation sera ratifiée lors de l'assemblée Générale Ordinaire en date du 5 juin 2006.

Le Conseil d'Administration se compose à partir du 23 février 2006 comme suit:

Mme Annemarie Arens, RBC Dexia Investor Services Bank S.A., 5, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen

M. Manfred Dirrheimer, FWU Finanz- und Wirtschaftsberatung, GmbH, Boschtrieder Strasse 67, D-81379 München

M. Sohail Jaffer, Premium Select Lux S.A., 2, rue Zithe, L-2763 Luxembourg.

Pour PREMIUM INVEST LUX MANAGEMENT S.A., Société Anonyme

RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A., Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2006, réf. LSO-BQ00348. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045008/1126/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

PEARSON LUXEMBOURG N° 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Capital social: USD 1.000.000,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 100.148.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 30 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04459, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour PEARSON LUXEMBOURG N° 2. S.à r.l., Société à responsabilité limitée

B. Nasr

Gérant

(044995/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

SEEGRUND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 84.559.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04455, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour SEEGRUND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Gérant

Signatures

(044996/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

SUPPORT SCIENCE GLOBAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 97.495.

Le bilan et les comptes de profits et pertes au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04436, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour SUPPORT SCIENCE GLOBAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée

B. Nasr

Gérant

(045005/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

ABSOLUTE RETURN STRATEGY SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 90.086.

En date du 26 avril 2006 l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires a décidé:

1. de réélire:

M. Steve Georgala, Maitland & Co, S.à r.l., 35, rue La Boétie, F-75008 Paris.

M. Jacobus Johannes Human, Insinger de Beaufort Asset Management NV, Herengracht 537, NL-1017 BV Amsterdam.

M. Thomas Melchior, RBC Dexia Investor Services Bank S.A., 5, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen.

M. Peter George Sieradzki, Bank Insinger de Beaufort NV, Herengracht 537 NL-1017 BV Amsterdam,

en qualité d'Administrateurs pour un mandat d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2007;

2. de renommer:

ERNST & YOUNG, Parc d'Activité Syrdall, 7, L-5365 Munsbach,

en qualité de Réviseur d'Entreprises pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2007.

Pour ABSOLUTE RETURN STRATEGY SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable

RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A., Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2006, réf. LSO-BQ00086. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044998/1126/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

ITALFORTUNE INTERNATIONAL FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 8.735.

En date du 25 avril 2006 l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires a décidé:

1. de nommer:

M. Luigi Angelo Bossi, BIPITALIA GESTIONI SGR S.p.A., Via Bernina 7, I-20158 Milan;

M. Ettore Fumagalli, FUMAGALLI SOLDAN, Via Meravigli 16, I-20122 Milano;

M. Paolo Monti, BANCA POPOLARE ITALIANA, Via Polenghi Lombardo, I-26900 Lodi;

M. Roberto Rho, BANCA POPOLARE ITALIANA, Via Polenghi Lombardo, I-26900 Lodi;

M. Mauro Carlo Maria Scalfi, BIPITALIA GESTIONI SGR S.p.A., Via San Vittore al Teatro, 1/3, I-20123 Milan;

M. Dario Sorini, BANCA POPOLARE ITALIANA, Via Polenghi Lombardo, I-26900 Lodi;

en qualité d'Administrateurs pour une période d'un an prenant fin à l'Assemblée Générale Ordinaire en 2007;

2. de réélire: ERNST & YOUNG, Parc d'Activité Syrdall, 7, L-5365 Munsbach,

en qualité de Réviseur d'Entreprises pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2007.

Pour ITALFORTUNE INTERNATIONAL FUND, Société d'Investissement à Capital Variable

RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A., Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2006, réf. LSO-BQ00093. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045010/1126/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

SUPPORT SCIENCE INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 97.496.

Le bilan et les comptes de profits et pertes au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04435, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour SUPPORT SCIENCE INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée

B. Nasr

Gérant

(045006/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

LORRAINE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R. C. Luxembourg B 59.261.

Extrait de la séance du conseil d'Administration du 4 mai 2006

Le Conseil décide de coopter Maître Luca Vanetta avocat, demeurant en Suisse au 6946 Ponte Capriasca, Via Selva comme nouvel administrateur de la société, en remplacement de Maître Pietro Bernasconi démissionnaire, dont il terminera le mandat.

Le Conseil décide de déléguer à Maître Luca Vanetta, administrateur de la société, demeurant en Suisse à Ponte Capriasca, Via Selva, la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société, en ce qui concerne cette gestion, avec pouvoir d'agir seul et pouvoir de signer individuellement.

Le siège social de la société est transféré du 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg, au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, avec effet immédiat.

P. Rochas

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03782. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045087/636/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

COLOBIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 101.787.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale de la société tenue de façon extraordinaire en date du 9 mars 2006, que:

- les mandats d'administrateur de M. Massimo Longoni, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, de M. Camille Paulus, conseiller économique, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, de M. Eric Vanderkerken, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, de M. Patrick Lorenzato, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de M. Marcel Stephany, expert-comptable, ayant son adresse professionnelle au 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice au 31 décembre 2005.

Luxembourg le 9 mars 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2006, réf. LSO-BP04455. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045017/751/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

HELENA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 55.393.

Le bilan et le compte des profits et pertes au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04922, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour HELENA S.A., Société Anonyme

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Administrateur

Signatures

(044987/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

HELENA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 55.393.

Le bilan et le compte des profits et pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04918, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour HELENA S.A., Société Anonyme

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Administrateur

Signatures

(044988/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

HELENA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 55.393.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04916, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour HELENA S.A., Société Anonyme

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Administrateur

Signatures

(044989/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

HELENA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 55.393.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04915, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour HELENA S.A., Société Anonyme

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Administrateur

Signatures

(044990/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

HELENA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 55.393.

Le bilan et le compte des profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04913, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour HELENA S.A., Société Anonyme

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Administrateur

Signatures

(044991/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

HELENA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 55.393.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04909, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour HELENA S.A., Société Anonyme

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Administrateur

Signatures

(044992/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

SUPPORT SCIENCE EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 97.512.

Le bilan et les comptes de profits et pertes au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04434, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour SUPPORT SCIENCE EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée

B. Nasr

Gérant

(045007/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

M&M MEDIA CONSULTANCY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 116.570.

STATUTES

In the year two thousand and six, on the fifteenth of May.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, who will guard the original of the present deed.

There appeared:

1. Mr Mashalahe Hadji Mohammed Ali, consultant, residing at 52, Meadway Court, Meadway, London NW11 6PN, hereinafter represented by Mr Charles Duro, Attorney at Law, residing in L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames, by virtue of a proxy given under private seal in London, such proxy, after being signed ne varietur by the appearing party and the public notary, will remain annexed hereto and registered with this deed.

2. Mrs Muge Cosgun, consultant, residing in 52, Meadway Court, Meadway, London NW11 6PN, hereinafter represented by Mrs Karine Mastinu, Attorney at Law, residing in L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames, by virtue of a proxy given under private seal in London, such proxy, after being signed ne varietur by the appearing party and the public notary, will remain annexed hereto and registered with this deed.

Such appearing parties, in the capacity in which they act, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited company:

Name - Registered office - Purpose - Duration

Art. 1. There is formed a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of association (hereafter the «Articles»).

Art. 2. The Company's purpose is to give consultancy services in the field of Media. The Company may buy, sell movies' licences, give consultancy services to create channels for DTH platform.

The Company may take participations, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, to manage and develop them; to grant to enterprises in which the Company has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees, finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose.

The company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited duration.

Art. 4. The Company will have the name M&M MEDIA CONSULTANCY, S.à r.l.

Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the manager(s).

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Capital - Shares

Art. 6. The share capital is fixed at twelve thousand and four hundred Euro (12,400.- EUR) represented by one hundred (100) shares with a nominal value of one hundred and twenty-four Euro (124.- EUR) each.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by a decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 15 of the Articles.

Art. 8. Each share entitles to a fraction of the Company's assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable. In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. There will be held at the registered office a register of shares which may be inspected by each shareholder.

Art. 12. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

Management

Art. 13. The Company is managed by one or several manager(s). The manager(s) need(s) not to be shareholder(s). The manager(s) may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of shareholders holding a majority of votes.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the

terms of this article shall have been complied with. If the company is managed by several managers, each manager individually will have the power to bind the company.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager(s).

The manager(s) shall have the rights to give special proxies for determined matters to one or more proxyholders.

Art. 14. The manager(s) assume(s), by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the company.

Shareholders' decisions

Art. 15. The single shareholder exercises all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Financial year - Balance sheet

Art. 16. The Company's financial year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December of each year.

Art. 17. At the end of each financial year, the Company's accounts are established and the manager(s) prepare(s) an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 18. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profit may be distributed to the shareholder(s) in proportion to his/their shareholding in the Company.

Winding-up - Liquidation

Art. 19. At the time of winding-up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

A sole shareholder can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally the payment of all its assets and liabilities, known or unknown of the Company.

Applicable law

Art. 20. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on the 31 December 2006.

Subscription - Payment

All the one hundred and twenty-four shares have been subscribed as follows:

- Mr Mashalahe Hadji Mohammed Ali: 50 shares;
- Mrs Muge Cosgun: 50 shares.

The shares have been fully paid up in cash and therefore the amount of twelve thousand and four hundred Euro (12,400.- EUR) is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, are borne by the Company and shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about thousand eight hundred Euro.

General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named persons, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Is appointed as sole manager for an undetermined duration:

Mr Mashalahe Hadji Mohammad Ali, prenamed.

The Company shall be bound in all matters by his sole signature.

2) The Company shall have its registered office at L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le quinze mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, lequel aura la garde de la présente minute.

Ont comparu:

1. Monsieur Mashalahe Hadji Mohammad Ali, consultant, demeurant au 52, Meadway Court, Meadway, Londres NW11 6PN, ici représenté par Monsieur Charles Duro, avocat, demeurant à L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Londres, laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

2. Madame Muge Cosgun, consultante, demeurant au 52, Meadway Court, Meadway, London NW11 6PN, ici représentée par Madame Karine Mastinu, avocat, demeurant à L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Londres, laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire d'acter les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer.

Dénomination - Siège - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «la Société»), et en particulier par la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «la Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après «les Statuts»).

Art. 2. La société a pour objet la prestation de services dans le domaine des Medias. La société peut acheter, vendre des licences de films, donner des conseils pour la création de chaînes pour DTH platform.

La société peut prendre des participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, d'acquérir tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment d'acquérir tous brevets et licences, les gérer et les mettre en valeur, d'octroyer aux entreprises dans laquelle la Société a un intérêt, tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin de mener à bien toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet.

La société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les secteurs prédécrits et aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société a comme raison sociale M&M MEDIA CONSULTANCY, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par décision du/des gérant(s).

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Capital - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (12.400,- EUR) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-quatre euros (124,- EUR) chacune.

Art. 7. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 15 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. Il est tenu au siège social un registre des parts sociales dont tout associé pourra prendre connaissance.

Art. 12. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Gérance

Art. 13. La Société est gérée par un ou plusieurs gérant(s). Le(s) gérant(s) n'est/ne sont pas obligatoirement associé(s). Le(s) gérant(s) peut/peuvent être révoqué(s) à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a/ont tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés. Si la société est gérée par plusieurs gérants, chaque gérant aura individuellement le pouvoir d'engager la société.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du/des gérant(s).

Le(s) gérant(s) aura/auront le pouvoir de donner des procurations spéciales pour des affaires déterminées à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

Art. 14. Le(s) gérant(s) ne contracte(nt) à raison de sa/leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la Société.

Décisions des associés

Art. 15. L'associé unique exerce les pouvoirs attribués à l'assemblée des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Exercice social - Comptes annuels

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 17. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le/les gérant(s) prépare(nt) un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 18. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale, jusqu'à celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Dissolution - Liquidation

Art. 19. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Un associé unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus et inconnus, de la Société.

Loi applicable

Art. 20. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2006.

Souscription - Libération

Les cent (100) parts sociales représentant l'intégralité du capital social ont été souscrites comme suit:

- Mr Mashalahe Hadji Mohammed Ali: 50 parts sociales;
- Mme Muge Cosgun: 50 parts sociales.

Les parts sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de douze mille quatre cents euros (12.400,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, incombent à la Société et mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille huit cents euros.

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant précité, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Est nommé gérant pour une durée indéterminée:

Monsieur Mashalahe Hadji Mohammad Ali, prénommé.

La Société sera en toute matière valablement engagée par sa seule signature.

2) Le siège social de la Société est établi à L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: M. Hadji Mohammed Ali, M. Cosgun, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, vol. 153S, fol. 60, case 7. – Reçu 124 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2006.

J. Elvinger.

(048864.03/211/240) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2006.

SIBRET FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 116.576.

STATUTS

L'an deux mille six, le douze mai.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

ST. KILDA S.A., établie et ayant son siège social à Suites 21/22, Maluaga, Alofi, Niue, ici représentée par Monsieur Geoffrey Henry, expert-comptable, résidant à Luxembourg, administrateur de ladite société, déclarant avoir les pouvoirs pour engager la société par sa seule signature.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1. Forme sociale

Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives (ci-après «la Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «la Loi»), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 6.1, 6.2, 6.5, 8 et 11.2, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

A tout moment, la Société peut adopter une autre forme.

Art. 2. Dénomination

La Société aura la dénomination: SIBRET FINANCE, S.à r.l.

Art. 3. Objet social

La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

La société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques ou financières en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs pré décrits, de manière à en faciliter l'accomplissement. En particulier, la société peut réaliser toutes opérations d'agence commerciale en ce compris les opérations de commissionnaire et les apports d'affaires à d'autres sociétés commerciales.

La société peut ouvrir des succursales à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Art. 4. Siège social

Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être transférée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 5. Durée

La Société est constituée pour une durée illimitée.

Elle peut être dissoute à tout moment par décision de l'Assemblée Générale des Associés statuant à la majorité qualifiée prescrite à l'article 8 ci-après.

Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Les créanciers, représentants, ayants-droits ou héritiers des associés ne pourront pour quelque motif que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des associés statuant à la majorité qualifiée prescrite par la loi.

Pendant un délai de trois mois, les parts sociales du défunt peuvent être acquises, soit par les associés, soit par un tiers agréé par eux (dont l'héritier), soit par la société elle-même.

Le prix de rachat des parts sociales se calcule par les soins de la gérance sur la base du bilan moyen des trois dernières années et, si la société ne compte pas trois exercices, sur la base du bilan de la dernière ou de ceux des deux dernières années.

S'il n'a pas été distribué de bénéfice, ou s'il n'intervient pas d'accord sur l'application des bases de rachat indiquées par l'alinéa précédent, le prix sera fixé, en cas de désaccord, par les tribunaux.

L'exercice des droits afférents aux parts sociales du défunt est suspendu jusqu'à ce que le transfert de ces droits soit opposable à la société.

Art. 6. Capital social - Parts sociales

6.1 Capital souscrit et libéré

Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR), toutes entièrement souscrites et libérées.

A partir du moment et aussi longtemps que toutes les parts sociales sont détenues par un seul associé, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi; Dans la mesure où les articles 200-1 et 200-2 de la Loi trouvent à s'appliquer, chaque décision de l'associé unique et chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit.

6.2 Modification du capital social

Le capital social souscrit peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés conformément à l'article 8 des présents Statuts et dans les limites prévues à l'article 199 de la Loi.

6.3 Participation aux profits

Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.4 Indivisibilité des actions

Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.5 Transfert de parts sociales

Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales ne sont transmissibles que sous réserve du respect des dispositions prévues aux articles 189 et 190 de la Loi.

Les parts sociales ne peuvent être transmises inter vivos à des tiers non-associés qu'après approbation préalable en assemblée générale des associés représentant au moins trois quarts du capital social.

Le transfert de parts sociales doit s'effectuer par un acte notarié ou un acte sous seing privé. Le transfert ne peut être opposable à l'égard de la Société ou des tiers qu'à partir du moment de sa notification à la Société ou de son acceptation sur base des dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

6.6 Enregistrement de parts

Toutes les parts sociales sont nominatives, au nom d'une personne déterminée et sont inscrites sur le Registre des Actionnaires conformément à l'article 185 de la Loi.

Art. 7. Management

7.1 Nomination et révocation

La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) n'est/ne sont pas nécessairement associé(s).

Le(s) gérant(s) est/sont nommé(s) par l'assemblée générale des associés et est/sont révocable(s) ad nutum.

7.2 Pouvoirs

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des associés relèvent de la compétence du gérant ou en cas de pluralité de gérants de la compétence du conseil de gérance.

7.3 Représentation et signature autorisée

Dans les rapports avec les tiers et avec la justice, chaque gérant aura tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et sous réserve du respect des termes du présent article 7.3.

En cas de gérant unique, la Société peut être engagée par la seule signature du gérant et en cas de pluralité de gérants par la seule signature d'un des gérants.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

Le gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera les responsabilités du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

7.4 Président, vice-président, secrétaire, procédures

Le conseil de gérance peut choisir parmi ses membres un président et un vice-président. Il peut aussi désigner un secrétaire, gérant ou non, qui sera chargé de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Les résolutions du conseil de gérance seront constatées par des procès-verbaux, qui sont signés par le président et le secrétaire ou par un notaire et seront déposées dans les livres de la Société.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourraient être produits en justice ou autrement seront signés par le président, le secrétaire ou par un gérant.

Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la majorité des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions ne pourront être prises qu'à la majorité des voix exprimées par les gérants présents ou représentés à ladite réunion.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil de gérance par «conference call» via téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

7.5 Responsabilité des gérants

Le(s) gérant(s) ne contracte(nt) en raison de sa/leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 8. Assemblée générale des associés

L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède un droit de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts, sauf en cas de changement de nationalité de la Société et pour lequel un vote à l'unanimité des associés est exigé, ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

La tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, quand le nombre des associés n'est pas supérieur à vingt-cinq (25). Dans ce cas, chaque associé recevra le texte des résolutions ou décisions à prendre expressément formulées et émettra son vote par écrit.

Art. 9. Assemblée générale annuelle des associés

Si le nombre des associés est supérieur à vingt-cinq, une assemblée générale des associés doit être tenue, conformément à l'article 196 de la Loi, au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg tel que précisé dans la convocation de l'assemblée, le premier vendredi du mois d'avril, à 10h30. Si ce jour devait être un jour non ouvrable à Luxembourg, l'assemblée générale devrait se tenir le jour ouvrable suivant. L'assemblée générale pourra se tenir à l'étranger, si de l'avis unanime et définitif des gérants, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Art. 10. Vérification des comptes

Si le nombre des associés est supérieur à vingt-cinq, les opérations de la Société sont contrôlés par un ou plusieurs commissaires aux comptes conformément à l'article 200 de la Loi, lequel ne requiert pas qu'il(s) soi(en)t associé(s). S'il y a plus d'un commissaire, les commissaires aux comptes doivent agir en collège et former le conseil de commissaires aux comptes.

Art. 11. Exercice social - Comptes annuels

11.1 L'exercice social

L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre, à l'exception de la première année qui débutera à la date de constitution et se terminera le 31 décembre 2006.

11.2 Les comptes annuels

Chaque année, le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire (indiquant toutes les valeurs des actifs et des passifs de la Société) ainsi que le bilan, le compte de pertes et profits, lesquels apporteront les renseignements relatifs aux charges résultant des amortissements nécessaires.

Chaque associé pourra personnellement ou par le biais d'un agent nommé à cet effet, examiner, au siège social de la Société, l'inventaire susmentionné, le bilan, le compte de pertes et profits et le cas échéant le rapport du ou des commissaires constitué conformément à l'article 200 de la Loi.

Art. 12. Distribution des profits

Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à, et aussi longtemps que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion de leur participation dans le capital de la Société.

Art. 13. Dissolution - Liquidation

La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Sauf dans le cas d'une dissolution par décision judiciaire, la dissolution de la Société ne peut se faire que sur décision adoptée par l'assemblée générale dans les conditions exigées pour la modification des Statuts. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunération.

Art. 14. Référence à la loi

Pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts, le ou les associé(s) s'en réfèrent aux dispositions de la Loi.

Souscription et libération

Les statuts ayant été ainsi établis, la partie comparante, représentée comme dit-est, déclare souscrire le capital comme suit:

Souscripteurs	Nombre de parts sociales	Montant souscrit	% de capital social
ST. KILDA S.A.	500	12.500	100%
Total	500	12.500	100%

Toutes les parts ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que le montant de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution sont estimés à environ mille cinq cents euros (1.500,- EUR).

Résolution des/de (l')associé(s)

1. La Société est administrée par le gérant suivant:

a. Monsieur Geoffrey Henry, expert-comptable, né à Chênée, le 5 mai 1972, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

2. Le siège social de la Société est établi à L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes. Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Henry, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, vol. 153S, fol. 62, case 6. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Tholl.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2006.

G. Lecuit.

(048962.03/220/208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2006.

ALIBERICO EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 16, rue Notre Dame.

R. C. Luxembourg B 89.021.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars 2006

- Les démissions de Madame Inmaculada Gonzalez, de Monsieur Clemente Gonzalez et de Monsieur Umberto Giuseppe Vigano' de leur mandat d'Administrateur, sont acceptées.

- La démission de Monsieur Clemente Gonzalez de son mandat d'Administrateur-Délégué est acceptée.

- Les sociétés MADAS, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, FINDI, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et LOUV, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, sont nommées nouveaux Administrateurs. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

- Le siège social est transféré du 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg au 16, rue Notre Dame, L-2240 Luxembourg.

ALIBERICO EUROPE S.A.

MADAS, S.à r.l. / LOUV, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2006, réf. LSO-BQ00377. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043860/795/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

THALASYS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 61.829.

Le bilan au 30 novembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03710, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S.G.A. SERVICES

Administrateur

Signature

(044437/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

SARTAY FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R. C. Luxembourg B 116.577.

STATUTS

L'an deux mille six, le douze mai.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

ST. KILDA S.A., établie et ayant son siège social à Suites 21/22, Maluaga, Alofi, Niue, ici représentée par Monsieur Geoffrey Henry, expert-comptable, résidant à Luxembourg, administrateur de ladite société, déclarant avoir les pouvoirs pour engager la société par sa seule signature.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Forme sociale

Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives (ci-après «la Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «la Loi»), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 6.1, 6.2, 6.5, 8 et 11.2, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

A tout moment, la Société peut adopter une autre forme.

Art. 2. Dénomination

La Société aura la dénomination: SARTAY FINANCE, S.à r.l.

Art. 3. Objet social

La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

La société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques ou financières en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs pré décrits, de manière à en faciliter l'accomplissement. En particulier, la société peut réaliser toutes opérations d'agence commerciale en ce compris les opérations de commissionnaire et les apports d'affaires à d'autres sociétés commerciales.

La société peut ouvrir des succursales à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Art. 4. Siège social

Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être transférée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 5. Durée

La Société est constituée pour une durée illimitée.

Elle peut être dissoute à tout moment par décision de l'Assemblée Générale des Associés statuant à la majorité qualifiée prescrite à l'article 8 ci-après.

Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Les créanciers, représentants, ayants-droits ou héritiers des associés ne pourront pour quelque motif que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des associés statuant à la majorité qualifiée prescrite par la loi.

Pendant un délai de trois mois, les parts sociales du défunt peuvent être acquises, soit par les associés, soit par un tiers agréé par eux (dont l'héritier), soit par la société elle-même.

Le prix de rachat des parts sociales se calcule par les soins de la gérance sur la base du bilan moyen des trois dernières années et, si la société ne compte pas trois exercices, sur la base du bilan de la dernière ou de ceux des deux dernières années.

S'il n'a pas été distribué de bénéfice, ou s'il n'intervient pas d'accord sur l'application des bases de rachat indiquées par l'alinéa précédent, le prix sera fixé, en cas de désaccord, par les tribunaux.

L'exercice des droits afférents aux parts sociales du défunt est suspendu jusqu'à ce que le transfert de ces droits soit opposable à la société.

Art. 6. Capital social - Parts sociales

6.1 Capital souscrit et libéré

Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR), toutes entièrement souscrites et libérées.

A partir du moment et aussi longtemps que toutes les parts sociales sont détenues par un seul associé, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi; Dans la mesure où les articles 200-1 et 200-2 de la Loi trouvent à s'appliquer, chaque décision de l'associé unique et chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit.

6.2 Modification du capital social

Le capital social souscrit peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés conformément à l'article 8 des présents Statuts et dans les limites prévues à l'article 199 de la Loi.

6.3 Participation aux profits

Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.4 Indivisibilité des actions

Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.5 Transfert de parts sociales

Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales ne sont transmissibles que sous réserve du respect des dispositions prévues aux articles 189 et 190 de la Loi.

Les parts sociales ne peuvent être transmises inter vivos à des tiers non-associés qu'après approbation préalable en assemblée générale des associés représentant au moins trois quarts du capital social.

Le transfert de parts sociales doit s'effectuer par un acte notarié ou un acte sous seing privé. Le transfert ne peut être opposable à l'égard de la Société ou des tiers qu'à partir du moment de sa notification à la Société ou de son acceptation sur base des dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

6.6 Enregistrement de parts

Toutes les parts sociales sont nominatives, au nom d'une personne déterminée et sont inscrites sur le Registre des Actionnaires conformément à l'article 185 de la Loi.

Art. 7. Management

7.1 Nomination et révocation

La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) n'est/ne sont pas nécessairement associé(s).

Le(s) gérant(s) est/sont nommé(s) par l'assemblée générale des associés et est/sont révocable(s) ad nutum.

7.2 Pouvoirs

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des associés relèvent de la compétence du gérant ou en cas de pluralité de gérants de la compétence du conseil de gérance.

7.3 Représentation et signature autorisée

Dans les rapports avec les tiers et avec la justice, chaque gérant aura tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et sous réserve du respect des termes du présent article 7.3.

En cas de gérant unique, la Société peut être engagée par la seule signature du gérant et en cas de pluralité de gérants par la seule signature d'un des gérants.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

Le gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera les responsabilités du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

7.4 Président, vice-président, secrétaire, procédures

Le conseil de gérance peut choisir parmi ses membres un président et un vice-président. Il peut aussi désigner un secrétaire, gérant ou non, qui sera chargé de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Les résolutions du conseil de gérance seront constatées par des procès-verbaux, qui sont signés par le président et le secrétaire ou par un notaire et seront déposées dans les livres de la Société.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourraient être produits en justice ou autrement seront signés par le président, le secrétaire ou par un gérant.

Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la majorité des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions ne pourront être prises qu'à la majorité des voix exprimées par les gérants présents ou représentés à ladite réunion.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil de gérance par «conference call» via téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

7.5 Responsabilité des gérants

Le(s) gérant(s) ne contracte(nt) en raison de sa/leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 8. Assemblée générale des associés

L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède un droit de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts, sauf en cas de changement de nationalité de la Société et pour lequel un vote à l'unanimité des associés est exigé, ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

La tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, quand le nombre des associés n'est pas supérieur à vingt-cinq (25). Dans ce cas, chaque associé recevra le texte des résolutions ou décisions à prendre expressément formulées et émettra son vote par écrit.

Art. 9. Assemblée générale annuelle des associés

Si le nombre des associés est supérieur à vingt-cinq, une assemblée générale des associés doit être tenue, conformément à l'article 196 de la Loi, au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg tel que précisé dans la convocation de l'assemblée, le premier vendredi du mois d'avril, à 10h30. Si ce jour devait être un jour non ouvrable à Luxembourg, l'assemblée générale devrait se tenir le jour ouvrable suivant. L'assemblée générale pourra se tenir à l'étranger, si de l'avis unanime et définitif des gérants, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Art. 10. Vérification des comptes

Si le nombre des associés est supérieur à vingt-cinq, les opérations de la Société sont contrôlés par un ou plusieurs commissaires aux comptes conformément à l'article 200 de la Loi, lequel ne requiert pas qu'il(s) soi(en)t associé(s). S'il y a plus d'un commissaire, les commissaires aux comptes doivent agir en collège et former le conseil de commissaires aux comptes.

Art. 11. Exercice social - Comptes annuels

11.1 L'exercice social

L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre, à l'exception de la première année qui débutera à la date de constitution et se terminera le 31 décembre 2006.

11.2 Les comptes annuels

Chaque année, le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire (indiquant toutes les valeurs des actifs et des passifs de la Société) ainsi que le bilan, le compte de pertes et profits, lesquels apporteront les renseignements relatifs aux charges résultant des amortissements nécessaires.

Chaque associé pourra personnellement ou par le biais d'un agent nommé à cet effet, examiner, au siège social de la Société, l'inventaire susmentionné, le bilan, le compte de pertes et profits et le cas échéant le rapport du ou des commissaires constitué conformément à l'article 200 de la Loi.

Art. 12. Distribution des profits

Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à, et aussi longtemps que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion de leur participation dans le capital de la Société.

Art. 13. Dissolution - Liquidation

La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Sauf dans le cas d'une dissolution par décision judiciaire, la dissolution de la Société ne peut se faire que sur décision adoptée par l'assemblée générale dans les conditions exigées pour la modification des Statuts. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunération.

Art. 14. Référence à la loi

Pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts, le ou les associé(s) s'en réfèrent aux dispositions de la Loi.

Souscription et libération

Les statuts ayant été ainsi établis, la partie comparante, représentée comme dit-est, déclare souscrire le capital comme suit:

Souscripteurs	Nombre de parts sociales	Montant souscrit	% de capital social
ST. KILDA S.A.	500	12.500	100%
Total	500	12.500	100%

Toutes les parts ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que le montant de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution sont estimés à environ mille cinq cents euros (1.500,- EUR).

Résolution des/de (l')associé(s)

1. La Société est administrée par le gérant suivant:

a. Monsieur Eddy Dome, administrateur, né à Waremme, le 16 août 1965, demeurant au 63 Marvie, B-6600 Bastogne (Belgique).

2. Le siège social de la Société est établi à L-1660 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Henry, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, vol. 153S, fol. 62, case 5. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Tholl.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2006.

G. Lecuit.

(048964.03/220/208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2006.

L'IMMOBILIERE SIEBENALER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8354 Garnich, 55, rue des Trois Cantons.

R. C. Luxembourg B 116.579.

—
STATUTS

L'an deux mille six, le dix mai.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) Monsieur Pascal Siebenaler, employé privé, demeurant à F-57570 Rodemack, 12, rue Christophe 1^{er} de Bade,

2) Madame Anoushé Bahrami, employée privée, demeurant à F-57570 Rodemack, 12, rue Christophe 1^{er} de Bade.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte des statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer par les présentes.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre les propriétaires des parts ci-après créées et de celles qui pourraient l'être ultérieurement, une société à responsabilité limitée, qui sera régie par les lois y relatives et par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet l'acquisition, la détention, la gestion, l'administration, l'exploitation, la mise en valeur par la location y compris des prestations de services accessoires, la vente, l'échange et la construction de toutes propriétés immobilières tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger et l'exercice de toutes activités accessoires ou utiles à la réalisation de son objet social décrit ci-avant.

La société peut en outre se porter caution pour des tiers.

La société pourra effectuer toutes opérations mobilières et immobilières ou financières se rattachant directement ou indirectement à son objet, de nature à en faciliter la réalisation.

Art. 3. La société prend la dénomination L'IMMOBILIERE SIEBENALER.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu d'un commun accord entre les associés.

Art. 5. La durée de la société est illimitée. Elle commence à compter du jour de sa constitution.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune.

Art. 7. Lorsque la société compte plus d'un associé, les cessions ne sont opposables à la société et aux tiers qu'après avoir été signifiées à la société ou acceptées par elle dans un acte notarié conformément à l'article 1690 du code civil.

Art. 8. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants. Ce consentement n'est toutefois pas requis lorsque les parts sont transmises soit à des héritiers réservataires soit au conjoint survivant.

Art. 9. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

Art. 10. Les créanciers personnels, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 11. La société est administrée par un ou plusieurs gérants qui sont nommés par l'assemblée des associés, laquelle fixe la durée de leur mandat.

A moins que l'assemblée des associés n'en dispose autrement, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

Art. 12. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui (eux) au nom de la société.

Art. 14. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 15. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 16. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 17. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales, amortissements et moins-values jugés nécessaires ou utiles par les associés, constitue le bénéfice net de la société.

Après dotation à la réserve légale, le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

Art. 18. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Art. 19. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales.

Souscription et libération

Les 100 parts sociales sont souscrites comme suit:

1) Monsieur Pascal Siebenaler, préqualifié: vingt-quatre parts	24
2) Madame Anoushé Bahrami, préqualifiée: soixante-seize parts.	76
Total: cent parts	100

Toutes ces parts ont été immédiatement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de EUR 12.500,- se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné qui le constate expressément.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le trente et un décembre 2006.

Assemblée générale extraordinaire

Ensuite les associés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les décisions suivantes:

1. Est nommé gérant technique pour une durée indéterminée:

Monsieur Pascal Siebenaler, employé privé, né le 22 juin 1968 à Hayange (France), demeurant à F-57570 Rodemack, 12, rue Christophe 1^{er} de Bade.

2. Est nommée gérante administrative pour une durée indéterminée:

Madame Anoushé Bahrami, employée privée, née le 13 avril 1971 à Bradford (Grande-Bretagne), demeurant à F-57570 Rodemack, 12, rue Christophe 1^{er} de Bade.

La société est engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant technique ou par la signature conjointe du gérant technique et du gérant administratif.

3. Le siège social est fixé à L-8354 Garnich, 55, rue des Trois Cantons.

Information

Le notaire a informé le comparant de la nécessité, pour la Société, d'obtenir une autorisation d'établissement.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ EUR 1.500,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Siebenaler, A. Bahrami, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, vol. 28CS, fol. 56, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2006.

F. Baden.

(048968.03/200/95) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2006.

68634

LUXCELLENCE MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 46.546.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 avril 2006

En date du 20 avril 2006, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- La reconduction du mandat de Monsieur Philippe Durand, Monsieur Lucien Euler, Monsieur Antoine Gilson de Rouvrex et Monsieur Jean-Pierre Michalowski en qualité d'Administrateurs pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 2007.

Luxembourg, le 20 avril 2006.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2006, réf. LSO-BP04668. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044087/1024/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

DORCHESTER (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 116.595.

STATUTES

In the year two thousand and six, on the nineteenth of April.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appears:

Mr Paul Silver, born in London, on April 26th, 1972, residing at 132, Hendon Lane, London N3 3PS,

Mr Gary Silver, born in London, on May 21st, 1970, residing at 3D, Chesterford Gardens, London NW3 7DD,

and Mr Ian Amdur, born in London, on January 9th, 1963, residing at 2, Waverley Grove, London N3 3PX.

The founders are here represented by Miss Rachel Uhl, lawyer, residing at Luxembourg, by virtue of proxies given under private seal.

The beforesaid proxies, are initialled ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such parties have requested the notary to draw up the following by-laws of a «société à responsabilité limitée» which they declare to incorporate.

Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. There is hereby formed a «société à responsabilité limitée», limited liability company, governed by the present articles of incorporation and by current Luxembourg laws, especially the laws of August 10th, 1915 on commercial companies, of September 18th, 1933 and of December 28th, 1992 on «sociétés à responsabilité limitée», as amended, and the present articles of incorporation.

At any moment, a sole shareholder may join with one or more joint shareholders and, in the same way, the following shareholders may adopt the appropriate measures to restore the unipersonal character of the Company. As long as the Company remains with one sole shareholder, he exercises the powers devolved to the General Meeting of shareholders.

Art. 2. The Company's name is DORCHESTER (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Art. 3. The Company's purpose is to take participations and interests, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, under-writing firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, and other property, rights and interest in property as the Company shall deem fit, and generally to hold, manage, develop, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Company may think fit, and in particular for shares or securities of any company purchasing the same; to enter into, assist or participate in financial, commercial and other transactions, and to grant to any holding company, subsidiary, or fellow subsidiary, or any other company associated in any way with the Company, or the said holding company, subsidiary or fellow subsidiary, in which the Company has a direct or indirect financial interest, any assistance, loans, advances or guarantees; to borrow and raise money in any manner and to secure the repayment of any money borrowed; finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose, however without taking advantage of the Act of July 31st, 1929, on Holding Companies.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 4. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the management should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the management of the Company.

Art. 5. The Company is constituted for an unlimited duration.

Art. 6. The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any shareholder.

Art. 7. The creditors, representatives, rightful owner or heirs of any shareholder are neither allowed, in circumstances, to require the sealing of the assets and documents of the Company, nor to interfere in any manner in the administration of the Company. They must for the exercise of their rights refer to financial statements and to the decisions of the meetings.

Capital - Shares

Art. 8. The Company's capital is set at EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro), represented by 500 (five hundred) shares of EUR 25 (twenty-five Euro) each.

Art. 9. Each share confers an identical voting right at the time of decisions taking.

Art. 10. The shares are freely transferable among the shareholders.

Shares may not be transferred inter vivos to non-shareholders unless members representing at least three-quarters of the corporate capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Otherwise it is referred to the provisions of articles 189 and 190 of the co-ordinate law on trading companies.

The shares are indivisible with regard to the Company, which admit only one owner for each of them.

Management

Art. 11. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of shareholders holding a majority of votes.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, boards of managers will be validly held provided that the majority of managers be present.

In this case, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating member of the Board of Managers is able to hear and to be heard by all other participating members whether or not using this technology, and each participating member of the Board of Managers shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by phone.

The powers and remunerations of any managers possibly appointed at a later date in addition to or in the place of the first managers will be determined in the act of nomination.

Art. 12. Any manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a mandatory he is only responsible for the execution of his mandate.

The company shall indemnify any manager and his heirs, executors and administrators, against expenses, damages, compensation and costs reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a manager of the Company, or, at the request of the Company, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement, and only to the extent the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

Art. 13. Managers decisions are taken by meeting of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of managers by appointing in writing or by telefax, cable, telegram or telex another manager as his proxy.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meeting.

In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated by writing by circular way, transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopier, or by phone, teleconferencing or other telecommunications media.

Shareholders' decisions

Art. 14. Shareholders' decisions are taken by shareholder's meetings.

However, the holding of meeting is not compulsory as long as the shareholders number is less than twenty-five.

In such case, the management can decide that each shareholder shall receive the whole text of each resolution or decisions to be taken, expressly drawn up by writing, transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopier.

Art. 15. Resolutions are validly adopted when taken by shareholders representing more than half of the capital.

If this quorum is not attained at a first meeting, the shareholders are immediately convened by registered letters to a second meeting.

At this second meeting, decisions will be taken at the majority of voting shareholders whatever majority of capital be represented.

However, decisions concerning an amendment of the articles of association must be taken by a majority vote of shareholders representing the three-quarters of the capital.

Every meeting shall be held in Luxembourg or such other place as the managers may from time to time determine.

A sole shareholder exercises alone the powers devolved to the meeting of shareholders by the dispositions of Section XII of the law of August 10th, 1915 on sociétés à responsabilité limitée.

As a consequence thereof, all decisions which exceed the powers of the managers are taken by the sole shareholder.

Financial year - Balance sheet

Art. 16. The Company's financial year begins on April 1st and closes on March 31st.

Art. 17. Each year, as of the 31st of March, the management will draw up the balance sheet which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all its commitments and the debts of the manager(s) toward the company.

At the same time, the management will prepare a profit and loss account which will be submitted to the general meeting of shareholders together with the balance sheet.

Art. 18. Each shareholder may inspect at the head office the inventory, the balance sheet and the profit and loss account.

Art. 19. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisation, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five percent of the net profit will be transferred to the statutory reserve.

This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been broken into.

The balance is at the disposal of the shareholders.

However, the shareholders may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Winding-up - Liquidation

Art. 20. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

When the liquidation of the Company is closed, the assets of the Company will be attributed to the shareholders at the pro-rata of their participation in the share capital of the company.

A sole shareholder can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally the payment of all the assets and liabilities, known or unknown of the Company.

Applicable law

Art. 21. The laws here above mentioned in article 1st shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.

Transitory measures

Exceptionally the first financial year shall begin today and end on March 31, 2007.

Subscription - Payment

167 (one hundred and sixty-seven) shares representing 33.40% of the capital have been subscribed by Mr Paul Silver, 167 (one hundred and sixty-seven) shares representing 33.40% of the capital have been subscribed by Mr Gary Silver and 166 (one hundred and sixty-six) shares representing 33.20% of the capital have been subscribed by Mr Ian Amdur, prenamed, and fully paid up in cash, therefore the amount of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro) is as now at the disposal of the Company DORCHESTER (LUXEMBOURG), S.à r.l., proof of which has been duly given to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about two thousand Euro.

General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Is appointed as manager for an undetermined duration:

Mr Paul Silver, born in London, on April 26th, 1972, with professional address at 132, Hendon Lane, London N3 3PS. In accordance with article eleven of the by-laws, the company shall be bound by sole signature of the manager.

2) The Company shall have its registered office at L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

The undersigned notary, who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing person, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

In faith of which We, the undersigned notary, have set hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, said person signed with Us, the Notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le dix-neuf avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Comparaissent:

Monsieur Paul Silver, né à Londres, le 26 avril 1972, résidant au 132, Hendon Lane, Londres N3 3PS,

Monsieur Gary Silver, né à Londres, le 21 mai 1970, résidant au 3D, Chesterford Gardens, Londres NW3 7DD,

et Monsieur Ian Amdur, né à Londres, le 9 janvier 1963, résidant au 2, Waverley Grove, Londres N3 3PX.

Fondateurs ici représentés par Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu de procurations sous seing privé lui délivrées.

Lesdites procurations, paraphée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer et dont ils ont arrêtés les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Il est constitué par cet acte une société à responsabilité limitée, régie par les présents statuts et par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur, notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et du 28 décembre 1992 sur les sociétés à responsabilité limitée, telles que modifiées, ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, un associé unique peut s'associer à un ou plusieurs partenaires et, de la même manière, les associés ultérieurs peuvent prendre toutes mesures appropriées pour restaurer le caractère unipersonnel de la société. Aussi longtemps que la Société demeure avec un seul associé, ce dernier exerce les pouvoirs attribués à l'Assemblée Générale des associés.

Art. 2. La dénomination de la société sera DORCHESTER (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Art. 3. L'objet de la Société est de prendre des participations et des intérêts sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères et d'acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière tous titres et droits, tous brevets et licences, et autres propriétés, droits et intérêts de propriété que la Société jugera approprié, et plus généralement les détenir, gérer, développer, les vendre ou en disposer, en tout ou partie, aux conditions que la Société jugera appropriées, et en particulier en contrepartie d'actions ou de titres de toute société les acquérant; de prendre part, d'assister ou de participer à des transactions financières, commerciales ou autres, et d'octroyer à toute société holding, filiale ou filiale apparentée, ou toute autre société liée d'une manière ou d'une autre à la Société ou aux dites holdings, filiales ou filiales apparentées dans lesquelles la Société a un intérêt financier direct ou indirect, tous concours, prêts, avances ou garanties; d'emprunter et de lever des fonds de quelque manière que ce soit et de garantir le remboursement de toute somme empruntée; enfin de mener à bien toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir toutefois bénéficier de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holdings.

La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les activités prédécrites aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.

Art. 4. Le siège social est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision modificatrice des statuts. Le siège social pourra être transféré dans la commune par décision de la gérance.

La Société pourra ouvrir des bureaux ou succursales, à Luxembourg et à l'étranger.

Au cas où la gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à

cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise. Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par la gérance.

Art. 5. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 6. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Art. 7. Les créanciers, représentants, ayants-droit ou héritiers des associés ne pourront pour quelque motif que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées.

Capital - Parts sociales

Art. 8. Le capital social est fixé à EUR 12.500 (douze mille cinq cents euros), représenté par 500 (cinq cents) parts sociales de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune.

Art. 9. Chaque part sociale confère un droit de vote identique lors de la prise de décisions.

Art. 10. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Pour le reste, il est référé aux dispositions des articles 189 et 190 de la loi coordonnée sur les sociétés commerciales. Les parts sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elle.

Gérance

Art. 11. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a (ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La société sera engagée par la seule signature de son gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les réunions du conseil de gérance se tiendront valablement si la majorité des gérants sont présents.

Dans ce cas, les résolutions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les membres du Conseil de Gérance participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via téléphone ou la vidéo.

Les pouvoirs et rémunérations des gérants éventuellement nommés postérieurement en sus ou en remplacement des premiers gérants seront déterminés dans l'acte de nomination.

Art. 12. Un gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

La Société indemniserà tout gérant et leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous frais, dommages, coûts et indemnités raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes de gérants, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et que de ce fait ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite pour les cas où ils auraient été déclarés coupables pour négligence grave ou pour avoir manqué à leurs devoirs envers la Société; en cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les matières couvertes par l'arrangement transactionnel et dans le cas où la Société serait informée par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'aura pas manqué à ses devoirs envers la Société. Le droit à indemnisation qui précède n'exclut pas pour les personnes susnommées d'autres droits auxquels elles pourraient prétendre.

Art. 13. Les décisions des gérants sont prises en réunions du conseil de gérance.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit ou par téléfax, cable, télégramme ou télex un autre gérant pour le représenter.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Dans ces cas, les résolutions ou décisions à prendre seront expressément prises, soit formulées par écrit par voie circulaire, par courrier ordinaire, électronique ou télécopie, soit par téléphone, téléconférence ou autre moyen de télécommunication.

Décisions des associés

Art. 14. Les décisions des associés sont prises en assemblées générales.

Toutefois, la tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, tant que le nombre des associés est inférieur à vingt-cinq.

Dans ce cas, chaque associé recevra le texte complet de chaque résolution ou décision à prendre, expressément formulées et émettra son vote par écrit, transmis par courrier ordinaire, électronique ou télécopie.

Art. 15. Les résolutions ne sont valablement adoptées que pour autant qu'elles soient prises par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée, une seconde assemblée sera immédiatement convoquée par lettre recommandée.

Lors de cette deuxième assemblée, les résolutions seront adoptées à la majorité des associés votant quelle que soit la portion du capital représenté.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Toute assemblée se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit que la gérance déterminera.

Un associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relatives aux sociétés à responsabilité limitée.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

Exercice social - Comptes annuels

Art. 16. L'exercice social commence le premier avril et se termine le 31 mars.

Art. 17. Chaque année, avec effet au 31 mars, la gérance établira le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes actives et passives, avec une annexe contenant en résumé tous ses engagements, ainsi que les dettes des gérants et associés envers la société.

Au même moment la gérance préparera un compte de profits et pertes qui sera soumis à l'assemblée ensemble avec le bilan.

Art. 18. Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes.

Art. 19. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net est distribué entre les associés.

Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la loi, décider qu'après déduction de la réserve légale, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés au pro rata de leur participation dans le capital de la Société.

Un associé unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus et inconnus, de la Société.

Loi applicable

Art. 21. Les lois mentionnées à l'article 1^{er}, ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'est pas dérogé par les présents statuts.

Disposition transitoire

Exceptionnellement le premier exercice commencera le jour de la constitution pour finir le 31 mars 2007.

Souscription - Libération

167 (cent soixante-sept) parts sociales représentant 33,40% du capital social ont été souscrites par Monsieur Paul Silver, 167 (cent soixante-sept) parts sociales représentant 33,40% du capital social ont été souscrites par Monsieur Gary Silver, 166 (cent soixante-six) parts sociales représentant 33,20% du capital social ont été souscrites par Monsieur Ian Amdur, prénommés, et ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de EUR 12.500 (douze mille cinq cents euros) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ deux mille euros.

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant précité, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Est nommé gérant pour une durée indéterminée:

Monsieur Paul Silver, né à Londres, le 26 avril 1972, résidant au 132, Hendon Lane, Londres N3 3PS.

Conformément à l'article 11 des statuts, la Société se trouvera engagée par signature individuelle de son gérant.

2) Le siège social de la Société est établi à L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par le présent qu'à la requête de la personne comparante les présents statuts sont rédigés en anglais, suivis d'une version française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, il a signé avec nous, notaire, la présente minute.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2006, vol. 153S, fol. 26, case 7. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2006.

J. Elvinger.

(049155.03/211/368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2006.

BONA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 59.696.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 25 avril 2006

1. Monsieur Jean-Claude Lucius, expert-comptable, ayant son domicile professionnel à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, a été nommé comme administrateur-délégué, chargé de la gestion journalière de la société avec le pouvoir de l'engager par sa seule signature quant à cette gestion et comme président du Conseil d'Administration, en remplacement de Monsieur Carlo Damge, dont le mandat est arrivé à échéance et qui n'a pas été renouvelé.

2. Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012, les personnes suivantes sont mandataires de la société:

Conseil d'Administration:

M. Jean-Claude Lucius, expert-comptable, ayant son domicile professionnel à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, administrateur-délégué et président du Conseil d'Administration,

Mme Christiane Le Fort, employée privée, ayant son domicile professionnel à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie,

M. Etienne Pigeon, employé privé, ayant son domicile professionnel à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

Commissaire aux Comptes:

La société à responsabilité limitée INTERAUDIT, S.à r.l., réviseurs d'entreprises, ayant son siège social à L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie.

Luxembourg, le 8 mai 2006.

Pour extrait sincère et conforme

Pour BONA S.A.

INTERFIDUCIAIRE

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2006, réf. LSO-BQ02701. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(043895/1261/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.